



Hassane Hamidou, premier adjoint au Maire de Tondikiwindi : notre souhait est que le projet élargisse ses interventions en vue de toucher d'autres zones, car le besoin est partout !



« Nous avons commencé à recenser les personnes déplacées dans notre commune de 2020 à nos jours. Ces déplacés sont principalement focalisés vers la zone de Mangueize et à Tondikiwindi. En 2021, du côté de Mangueize, il y avait plus de mille ménages déplacés.

Dans le cadre du projet ANV, la Mairie et l'équipe du projet ont entretenu des très bonnes relations. Nous avons collaboré avec ANV précisément sur le résultat 3 qui concerne les moyens d'existence, et le cash transfert. Nous avons accompagné l'équipe du projet durant tout le processus, de l'identification des bénéficiaires à la distribution et au suivi.

Il y a trois catégories de ménages dont les ménages déplacés, la communauté hôte et les ménages très pauvres. La communauté hôte et les ménages très pauvres bénéficient d'un cash transfert trois fois dans l'année et les déplacés reçoivent un cash transfert chaque deux mois donc six fois dans l'année. 654 ménages ont bénéficié du cash transfert.

En dehors du cash transfert, les déplacés ont bénéficié de kits de survie, des coupons alimentaires et des semences. Il y'a aussi neuf autres localités en dehors de Tondikiwindi qui bénéficient de l'appui du projet ANV.

Nous adressons nos sincères remerciements à l'endroit du projet ANV pour les efforts consentis et nous les exhortons à continuer et à élargir leur intervention au-delà des zones dans lesquelles ils interviennent ».